



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
*Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)*

Expérimentation d'un point de rendez-vous supplémentaire

Actuellement, il existe deux points de rendez-vous pour les sorties (un à Pau et un à Tarbes) ainsi que des lieux de rassemblement divers selon la destination (Louvie-Juzon, Pouzac...).

Les participants à une sortie choisissent de se rendre à un des points de rendez-vous ou au lieu de rassemblement pour organiser le regroupement dans les véhicules.

À la demande de certains adhérents, il a été décidé d'expérimenter un troisième point de rendez-vous.

Quand ?

De juin à novembre 2022, uniquement pour les sorties signalées dans le programme n°243 (été – automne 2022).

Où ?

À l'aire de covoiturage Nousty-Soumoulou, au rond-point à la sortie d'autoroute « Pau-Est ».

Pour qui ?

Pour les adhérents du 64 se rendant à une sortie dans le 65 ou encore plus à l'est.

Sous quelle condition ?

À la condition que le chef de file l'ait décidé pour sa sortie et l'ait spécifié sur le programme.

Modalités pour le chef de file

Le chef de file du 64 ou du 65, qui organise une sortie dans le 65 ou plus à l'est, choisira de proposer ou non ce troisième lieu de rendez-vous.

Si oui, il indiquera « Départ de Nousty à telle heure » dans la rubrique « Informations », lors de la saisie de sa sortie dans le logiciel. Un départ 20 minutes après celui de Pau semble convenir.

Il se rendra au point de rendez-vous qu'il souhaite comme auparavant et ne sera en aucun cas obligé de passer par Nousty.

Modalités pour l'adhérent

Lors de son inscription à une sortie pour laquelle cette possibilité sera signalée, l'adhérent écrira « Nousty » dans la case « Lieu de Rendez-vous ».

Rôle de la permanence de Pau

Les bénévoles de la permanence de Pau veilleront, autant que faire se peut, à informer les participants sans voiture de la présence ou non d'autres adhérents sur le lieu de rendez-vous qu'ils auront choisi.